

# Le gazouillis de la plaine

Bulletin de Janvier 2025

## Edito du Maire



### Dans ce numéro

- 1 Edito du Maire
- 2-3 Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes
- 4 Abri vélo sécurisé et Borne de recharge électrique
- 5-10 Cérémonie du 11 novembre 2024
- 11 Le cheminement doux
- 12 Bus de Noël solidaire
- 13 Opération broyage de végétaux
- 14 L'Amicale des (ex) Communes du Sud et l'Enquête Mobilité
- 15-16 La fermeture du réseau cuivre
- 17 Cadastre solaire
- 18 Le Syndicat de Communes de Plaine de Courance
- 19 Distribution de composteurs de jardin
- 20 Horaires du Bibliobus
- 21 Les ateliers conduite seniors
- 22 Des économies d'énergie avec le thermostat connecté Voltalis
- 23-26 SMAEP – Fil d'eau 6, 7 et 8
- 27 L'UDAF des Deux-Sèvres
- 28-30 Horaires du TER Ligne 17
- 31 Dates à retenir
- 32 Nous connaître

Directeur de publication : J-F. Salanon

Mail : [legazouillisdelaPlaine@gmail.com](mailto:legazouillisdelaPlaine@gmail.com)

Raynaud Imprimeurs

79160 Coulonges sur l'Autize

ISSN : 2801-4898



Madame, Monsieur,  
Chères Argensonnaises, chers Argensonnais,

2025 vient de poindre son nez !

L'année 2024 elle, s'est achevée dans un contexte international inquiétant, avec encore les mêmes conflits qui s'éternisent et de nouvelles catastrophes, dont la fréquence semble toujours augmenter.

Au niveau national, sans surprise, nous vivons le temps des incertitudes et des inquiétudes, quelque chose de totalement inédit que ce soit sur le plan institutionnel, économique et financier.

Notre pays se retrouve divisé dans une société fracturée.

Dans cette vie politique tourmentée, la commune demeure le repère et reste un pôle de stabilité.

Les communes et leurs regroupements sont les socles de la démocratie locale. Ce sont eux qui, au quotidien, assurent la gestion des services publics et la proximité avec les citoyens.

Les collectivités locales gèrent et assurent les services publics avec rigueur, sans excès, et surtout en maîtrisant leur endettement (ce n'est pas le cas de tout le monde !). Toutes ensemble, elles permettent au pays de ne pas sombrer dans une crise sociale généralisée.

Dans le contexte économique incertain auquel nous sommes confrontés, soyez assurés que vos élus disposent toujours de la même envie et du même courage pour relever les défis de demain.

Ainsi, pour cette dernière année pleine de notre mandat, nous mettrons tout en œuvre pour rendre localement la vie quotidienne agréable au plus grand nombre.

Cela passe déjà par les nombreuses animations qui jalonnent 2025. Elles seront également portées par nos dynamiques associations dont on ne se félicitera jamais assez du rôle qu'elles jouent en matière de convivialité et de fraternité.

Dans cette optique, c'est avec plaisir, enthousiasme et fierté que je vous annonce que 2025 verra notre commune accueillir la journée de clôture du festival d'agglomération de la 5<sup>ème</sup> saison. L'ouverture étant cette année, et c'est également une première, réservée à la ville centre, Niort.

C'est là une grosse organisation pour laquelle nous aurons besoin de nombreux bénévoles, ceux des associations mais pas simplement. Alors n'hésitez pas à vous faire connaître si vous souhaitez être de l'aventure.

Si aucun obstacle ou imprévu ne vient contrecarrer le projet, 2025 verra le lancement des travaux de rénovation énergétique de notre école. Il s'agit du dossier le plus important de cette fin de mandat tant du point de vue technique que financier mais celui qui permettra d'offrir de meilleures conditions de travail et d'apprentissage pour nos enfants, les enseignants et les personnels dédiés à ces missions.

Entouré de mes collègues élus, des personnels communaux et des conseillers municipaux jeunes, j'aurai le grand plaisir de vous retrouver le 17 janvier prochain pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Nous vous espérons nombreux, comme d'habitude en fait !

Ce sera l'occasion de revisiter l'année écoulée et de se projeter plus largement sur 2025.

Sans attendre, l'équipe municipale se joint à moi pour vous adresser nos plus sincères et meilleurs vœux pour cette nouvelle année pour laquelle nous espérons qu'elle vous apportera le bonheur, la prospérité, la réussite dans vos projets mais avant toute chose, la santé.

Fidèlement votre,  
Jean-François SALANON



## Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes

Le 29 novembre dernier a eu lieu l'élection du nouveau Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Lison, Irina, Maëlle, Hugo, Lucas, Arthur et Alban ont rejoint Maxence seul conseiller jeune sortant.



Ces élections réalisées selon les mêmes modalités que celles dévolues au monde adulte permettent aux élèves des cours élémentaires et moyens de s'initier au fonctionnement des institutions municipales.

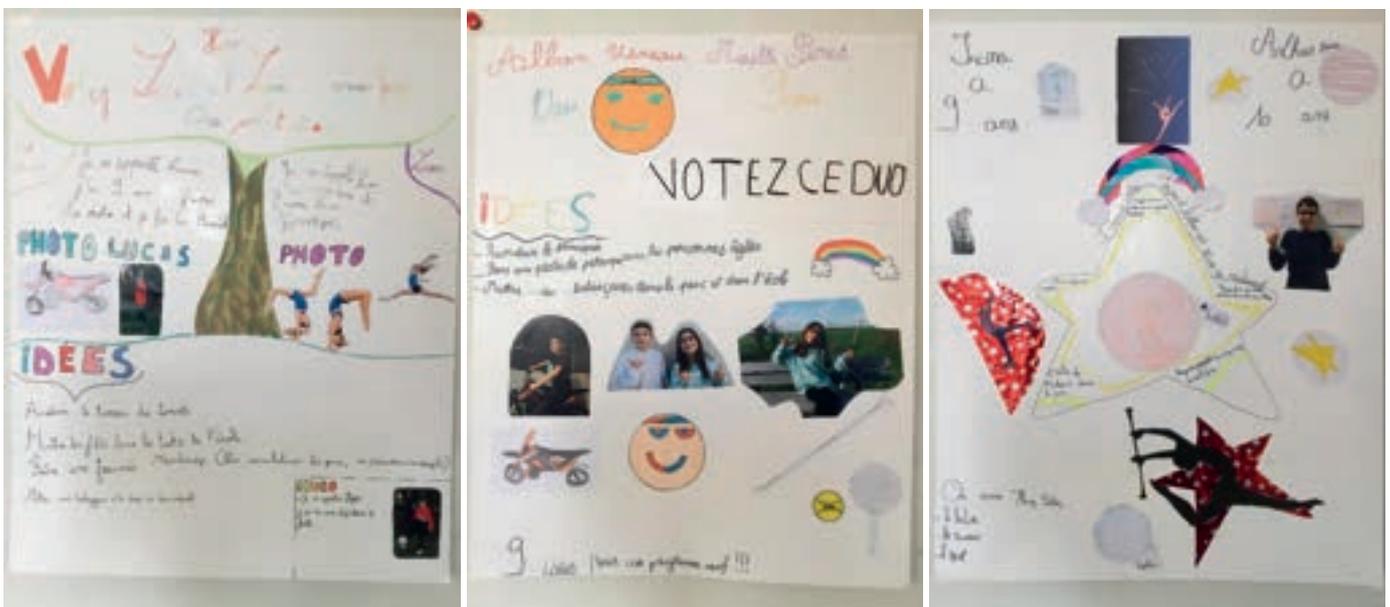
Elles ont été précédées d'un travail de sensibilisation coanimé par les enseignants et Stéphanie PAQUET, une des élues en charge du Conseil municipal des enfants.

Le Conseil Municipal des Jeunes permet aux jeunes de participer activement à la vie de leur commune. C'est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté, où l'on est consulté sur les projets en cours de la commune et où l'on mène des projets en lien avec la jeunesse.

Les conseillers jeunes élus sont les représentants de tous les jeunes de la commune, ils consultent et tiennent compte des envies et des attentes de la jeunesse, ils la représentent auprès de la municipalité.

Le 11 janvier 2025, le nouveau Conseil Municipal des Jeunes se réunira pour élire en son sein le(la) maire jeune et un(e) adjoint(e).

Les professions de foi des 13 candidats qui se sont présentés aux élections du CMJ



## Un nouvel abri vélo sécurisé

Après celui déjà existant à la gare de Prissé, un deuxième abri vélo sécurisé vient d'être installé sur la place de l'Église à Prissé.

Cet équipement était très attendu par certains d'entre vous qui rallient quotidiennement le parking de l'église de Prissé en deux-roues soit pour retrouver un collègue et covoiturer, soit pour emprunter la ligne de bus n° 26 en direction de Niort.

### Comment ça marche ?

Chaque équipement est doté de deux places de stationnement indépendantes. Le mécanisme ressemble à celui des casiers scolaires : il suffit d'apporter un cadenas type U pour sécuriser la porte extérieure et un cadenas classique pour sécuriser le vélo à l'intérieur grâce à un câble de sécurisation. L'utilisation, en libre accès, est limitée à 48h consécutives de stationnement afin de permettre à plus d'usagers de profiter de ce service entièrement gratuit.



Les horaires de la ligne de bus N°26 entre Plaine-d'Argenson et Niort peuvent être consultés sur : <https://www.tanlib.com/ligne-26-niort-breche-plaine-d-argenson-prisse-la-charriere-eglise/>

(4 allers / 5 retours chaque jour en semaine, 2 allers-retours les samedis)

## Une borne de recharge pour véhicules électriques

Activement impliqué dans le projet de mobilité électrique, le Groupe SIEDS met en place des actions afin de favoriser des modes de transport plus respectueux de l'environnement sur son territoire :

- Déployer des points de ravitaillement sur l'intégralité du territoire pour favoriser au maximum la mobilité propre,
- Assurer l'entretien des bornes pour garantir leur bon fonctionnement,
- Offrir un service optimal aux usagers souhaitant recharger leur véhicule hybride ou électrique.

Ainsi, une borne vient d'être installée sur le parking de l'Église à Prissé, lieu intermobilité de notre commune entre différents usages tels que le vélo, le covoiturage et le bus.



## Retour sur la cérémonie du 11 novembre 2024

Le 11 novembre dernier, la commune de Plaine d'Argenson accueillait au monument aux morts de Belleville la cérémonie cantonale commémorative de l'Armistice 1918, en présence d'un piquet d'honneur de l'Ecole Nationale des Sous-Officiers d'Active de Saint-Maixent.

Cette cérémonie a permis d'honorer la mémoire de deux soldats de notre commune morts pour la France, Valentin Forestier et Alfred Murzeau.

Ce devoir de mémoire envers deux jeunes Bellevillois a été dignement rendu par le Souvenir Français représenté par le délégué général pour le Département des Deux-Sèvres, le Général Guy Rochet et par le Colonel Pierre URBANSKY, Président du Comité de Beauvoir-sur-Niort.

Une cérémonie au cours de laquelle les enfants de notre école ont également pu lire quelques lettres de poilus.



La sonorisation de cet événement ayant été totalement défailante, et nous vous prions à nouveau de nous en excuser, nous avons fait le choix de reproduire ci-après une partie des textes lus à cette occasion.

### **Message de l'Union Française des Associations de combattants et des Victimes de Guerre**

(Message lu par Gaspard, jeune adolescent de la commune)

Aujourd'hui, nous commémorons, dans toutes les villes et dans tous les villages de France, la signature à Rethondes, il y a 106 ans, de l'Armistice mettant fin à la guerre de 1914-1918.

Après le conflit, partout ou presque partout, ont été érigés des monuments aux morts ou des stèles commémoratives, véritables sentinelles de la mémoire qui nous rappellent les sacrifices et les souffrances endurés par nos aînés.

La majorité de ces lieux de mémoire ont été réalisés dans l'immédiat après-guerre et souvent à l'initiative d'anciens combattants survivants. C'était le moyen qui leur avait semblé le plus efficace pour honorer leurs camarades ayant fait le sacrifice de leur vie et pour favoriser la prise de conscience par l'ensemble de leurs concitoyens de la dette contractée envers eux.

Ces monuments sont à l'image de la France d'alors qui, au sortir de la guerre, était meurtrie, défigurée. La souffrance qu'ils expriment était celle qui perdurait dans les corps et dans les cœurs. Ils sont désormais indissociables de la notion de commune dont ils constituent, avec la mairie, l'église et le cimetière, des éléments structurants. Mais ils ont aussi valeur d'engagement en nous signifiant "Plus jamais cela !". Il fallait que, regardant ces figures de pierre ou de bronze, on entende résonner les cris, les plaintes, les gémissements, expressions de l'indicible souffrance qui fut celle de nos "Poilus", mais aussi des populations civiles prises sous le déluge de fer et de feu.

Pourtant, malgré le traité de paix signé un an plus tard à Versailles, cette guerre qualifiée de grande alors que rien de ce qui est porteur de haine et de division ne peut-être grand, ne fut pas la dernière comme tous l'avaient espéré.

C'est la raison pour laquelle, l'Union française des associations de combattants et de victimes de guerre (UFAC) appuie son action sur un motif fondamental qui est de s'opposer à tout règlement de conflit par la guerre mais de l'obtenir par la négociation. Pour ce faire, l'UFAC agit résolument et avec persévérance pour la paix en particulier en direction des jeunes générations qu'elle invite à devenir des citoyens d'un monde sans haine ni guerre.

Vive la République !

Vive la France !

### **Message du Souvenir Français**

(Message lu par le Colonel Pierre Urbansky)

Mesdames et Messieurs, dans quelques instants, nous allons appeler l'ensemble des morts pour la France de Plaine d'Argenson.

C'est plus que jamais pour nous le moment de nous pencher sur ce que je n'hésite pas à qualifier d'injustices commises il y a plus d'un siècle aux dépens de deux combattants de la grande guerre. Ces derniers ont été « oubliés » et ne figuraient pas sur le monument de Belleville. Il s'agit de Valentin FORESTIER et de Alfred MURZEAU, tous les deux natifs de Belleville et reconnus « Morts pour la France » des suites de leurs blessures.

Valentin Forestier est né le 21 mars 1887 à Belleville, Canton de Beauvoir. Il était agriculteur et domicilié chez ses parents. Il sera préalablement incorporé en 1908 au 109<sup>ème</sup> Régiment d'infanterie de Chaumont dans la Haute Marne. Le 25 septembre 1910 il est libéré après deux ans d'obligations militaires et passe dans la réserve de l'armée d'active. La guerre étant déclarée, il sera affecté le 10 février 1915, comme 2<sup>ème</sup> classe au 114<sup>ème</sup> R.I de Parthenay.

Il disparaît le 26 septembre 1915 à VAILLY (Pas de Calais). En réalité, grièvement blessé, il avait été fait prisonnier et interné au camp de Cologne en Allemagne. Il est transféré en Suisse, où en vertu d'un accord passé entre ce pays neutre et les belligérants, à la demande des Allemands, il est soigné.

En septembre 1917, compte tenu de ses très graves blessures par balle (Il souffre en effet d'une déformation de la mâchoire inférieure avec pertes de substances étendues), la Suisse le libère et il est rapatrié en France, à l'hôpital complémentaire de Toulouse.

Il décèdera des suites de ses blessures au domicile de ses parents le 16 juin 1921.

Valentin Forestier ne laissera aucune descendance et s'éteindra après que le monument aux morts de Belleville aura été érigé. Pourtant, bien que reconnu « Mort pour la France » son nom ne sera inscrit sur ce monument qu'en 2023, soit 102 ans après.

Alfred MURZEAU lui aussi agriculteur est né le 31 mars 1898 à BELLEVILLE.

Le 3 mai 1917, âgé de 19 ans, il est mobilisé au 125<sup>ème</sup> Régiment d'infanterie de Poitiers dans les rangs duquel il recevra une citation à l'ordre du régiment « Soldat brave et dévoué, a fait preuve d'un sang-froid et d'un courage remarquables pendant l'attaque du 28 avril 1917 ». Il passe au 9<sup>ème</sup> bataillon du 114<sup>ème</sup> RI le 21 octobre de la même année. Le 21 février 1918, il est muté au 325<sup>ème</sup> régiment d'infanterie.

Ayant participé à de nombreux combats dans les tranchées, il sera évacué du front à plusieurs reprises pour bronchites purulentes. Il s'avèrera qu'il y avait contracté la tuberculose. Déclaré invalide, il décèdera le 13 décembre 1921 à Belleville. Son nom a également été « oublié » par les élus de cette époque. Il n'a pu être inscrit sur le monument avant cette cérémonie mais le sera prochainement 103 ans après.

Ces deux poilus, non seulement broyés par cette terrible guerre, font partie des 1 800 000 morts et des 200 000 disparus recensés parmi les combattants français de ce conflit. Ils ont été oubliés pour des raisons que nous ignorons. Désormais cette injustice est réparée !

En ces circonstances et en ma qualité de président du comité du souvenir Français de Beauvoir sur Niort, je voulais saluer trois personnes en particulier : Monsieur Roger Marchesseau adjoint qui le premier s'est étonné du fait que Valentin Forestier ne figurait pas sur le monument de la commune, Madame Karine Charot, secrétaire qui avait remarqué la mention « mort pour la France » sur l'acte de décès d'Alfred Murzeau et l'absence du nom de ce dernier sur le monument et Monsieur Jean-François Salanon maire de Plaine d'Argenson qui a su favorablement y donner suite. Ces trois personnes m'ont ainsi permis d'effectuer des recherches auprès des archives départementales et d'aboutir à ces résultats positifs et particulièrement satisfaisants.

Pour Valentin Forestier, Alfred Murzeau et toutes celles et ceux qui sont morts pour notre liberté, nous avons le devoir de conserver la mémoire et de la transmettre afin que l'oubli ne soit pas leur second linceul.

À nous le souvenir, à eux l'immortalité telle est la devise du Souvenir Français.

Je vous remercie pour votre attention.

### **Lettres de poilus**

(Lues par les élèves de l'école Charles Rossignol de Plaine-d'Argenson)

#### ***Première lettre***

*Gustave Berthier était un instituteur de la région de Chalon-Sur-Saône, il habitait Sousse en Tunisie et a été mobilisé en août 1914. Ce soldat a été tué le 7 juin 1915 à Bully-les-Mines.*

Le 28 décembre 1914

Ma bien chère petite Alice,

Nous sommes de nouveau en réserve pour quatre jours, au village des Brebis. Le service tel qu'il est organisé maintenant est moins fatiguant. Quatre jours aux tranchées, quatre jours en réserve. Nos quatre jours de tranchées ont été pénibles à cause du froid et il a gelé dur, mais les Boches nous ont bien laissés tranquilles. Le jour de Noël, ils nous ont fait signe et nous ont fait savoir qu'ils voulaient nous parler. C'est moi qui me suis rendu à 3 ou 4 mètres de leur tranchée d'où ils étaient sortis au nombre de 3 pour leur parler.

Je résume la conversation que j'ai dû répéter peut-être deux cents fois depuis à tous les curieux. C'était le jour de Noël, jour de fête, et ils demandaient qu'on ne tire aucun coup de fusil pendant le jour et la nuit, eux-mêmes affirmant qu'ils ne tireraient pas un seul coup. Ils étaient fatigués de faire la guerre, disaient-ils, étaient mariés comme moi (ils avaient vu ma bague), n'en voulaient pas aux Français mais aux Anglais. Ils me passèrent un paquet de cigares, une boîte de cigarette bouts dorés, je leur glissai. Le petit Parisien en échange d'un journal allemand et je rentrai dans la tranchée française où je fus vite dévalisé de mon tabac « boche » (allemand).

Nos voisins d'en face tinrent mieux leur parole que nous. Pas un coup de fusil. On put travailler aux tranchées, aménager les abris comme si on avait été dans la prairie Sainte-Marie. Le lendemain, ils purent s'apercevoir que ce n'était plus Noël, l'artillerie leur envoya quelques obus bien sentis en plein dans leur tranchée.

Nous voilà aux Brebis maintenant. Faillaut a invité hier tous ses chefs de section. J'ai trouvé un lit chez une bonne vieille où je me repose comme une marmotte.

[...] Fais part de mes amitiés à tous. Mes meilleures caresses aux petites, et à toi mes plus affectueux baisers.

Gustave

### **Seconde lettre**

*Gaston Biron avait vingt-neuf ans en 1914. Pendant plus de deux ans de guerre, Gaston, qui ne cessait d'écrire à sa mère Joséphine, avait attendu en vain une permission qui ne venait pas. Et puis le grand jour vint, malheureusement chargé d'une épouvantable déception : à l'arrière, il arrivait que le spectacle de ces poilus arrachés à leurs tranchées dérange... Gaston était le fils d'une famille de sept enfants. Ses sœurs Berthe, Hélène, Blanche, Marguerite, Madeleine et Marie apprirent sa disparition à la fin de l'été : blessé le 8 septembre 1916, il mourut de ses blessures le 11 septembre 1916 à l'hôpital de Chartres.*

Samedi 25 mars 1916 (après Verdun)

Ma chère mère,

[...] Par quel miracle suis-je sorti de cet enfer, je me demande encore bien des fois s'il est vrai que je suis encore vivant ; pense donc, nous sommes montés mille deux cents et nous sommes redescendus trois cents ; pourquoi suis-je de ces trois cents qui ont eu de la chance de s'en tirer, je n'en sais rien, pourtant j'aurais dû être tué cent fois, et à chaque minute, pendant ces huit longs jours, j'ai cru ma dernière heure arrivée.

Nous étions tous montés là-haut après avoir fait le sacrifice de notre vie, car nous ne pensions pas qu'il fût possible de se tirer d'une pareille fournaise. Oui, ma chère mère, nous avons beaucoup souffert et personne ne pourra jamais savoir par quelles transes et quelles souffrances horribles nous avons passé.

A la souffrance morale de croire à chaque instant la mort nous surprendre viennent s'ajouter les souffrances physiques de longues nuits sans dormir : huit jours sans boire et presque sans manger, huit jours à vivre au milieu d'un charnier humain, couchant au milieu des cadavres, marchant sur nos camarades tombés la veille

Ah ! j'ai bien pensé à vous tous durant ces heures terribles, et ce fut ma plus grande souffrance que l'idée de ne jamais vous revoir. Nous avons tous bien vieilli ma chère mère, et pour beaucoup, les cheveux grisonnants seront la marque éternelle des souffrances endurées ; et je suis de ceux-là.

Plus de rires, plus de gaieté au bataillon, nous portons dans notre cœur le deuil de tous nos camarades tombés à Verdun du 5 au 12 mars. Est-ce un bonheur pour moi d'en être réchappé ? Je l'ignore mais si je dois tomber plus tard, il eut été préférable que je reste là-bas.

Tu as raison de prier pour moi, nous avons tous besoin que quelqu'un prie pour nous, et moi-même bien souvent quand les obus tombaient autour de moi, je murmurais les prières que j'ai apprises quand j'étais tout petit, et tu peux croire que jamais prières ne furent dites avec plus de ferveur.

[...]

Ton fils qui te chérit et t'embrasse un million de fois.

Gaston

### **Troisième lettre**

*Christian Bordecking, lieutenant dans l'armée allemande, était le fils d'horticulteurs allemands domiciliés à Brême. Il était étudiant en architecture et écrivait très souvent à sa sœur Hanna, celle de ses trois sœurs avec laquelle il avait le plus d'atomes crochus. Il fut tué sur le front le 20 avril 1917 ; il avait 24 ans.*

Le 24, 25 février 1916

Ma chère Hanna,

J'ai reçu hier ton colis avec la marmelade et aujourd'hui celui avec les oranges et l'œuf. Comme d'habitude j'ai été content au plus haut point, c'était l'unique chose qui m'a été apportée par la poste ce jour, car honteusement l'on espère quotidiennement recevoir quelque chose. Les gourmandises que je préfère sont tout d'abord les biscuits et les cakes, puis ensuite le chocolat, le massepain, le miel, les oranges et les bonbons acidulés.

Aujourd'hui je te joins à ma lettre quatre marks. J'ai envoyé à la maison des photos, vas-y pour les voir.

Fahlbusch se porte bien ainsi que les autres bonshommes. Tu me demandes ce que nous Côté allemand mangeons. Dans la semaine en moyenne deux fois de la soupe aux pois à la couenne de lard, deux fois du bouillon de riz sucré, une fois des haricots verts et une fois de la soupe de riz avec de la viande de bœuf. On mange à même le couvercle de notre casserole de fer, et j'ai toujours dans ma poche ma cuillère, juste essuyée à l'aide de papier.

Tous les huit jours, je dors une fois sans mes bottes, tous les dix jours je change de chaussettes et je reçois ma solde de cinq marks trente. Je dors toujours habillé, les pieds enfoncés dans un sac, le manteau par-dessus, puis recouvert d'une couverture de laine où je m'enfouis entièrement dessous. Pour nous asseoir, nous avons au mieux une caisse, mais le plus souvent rien du tout. Nous nous asseyons par terre, sur la paille.

Dans notre groupe, nous allons chercher notre café dans une batterie de cuisine française, c'est très grand et chacun se sert lui-même avec sa tasse souillée. Personne n'a peur de la crasse : on s'y est habitués ; on rince, on boit et l'on se lave dans l'eau des tranchées. Mon bonnet à l'intérieur a l'air d'une caisse de charbon et des nuages de poussière sortent de mon uniforme.

Je ne peux me laver que tous les deux jours. Tu devrais voir nos latrines, elles sont à mourir de rire : un simple tronc de bouleau où l'on est aligné derrière contre derrière et qui offre, du chemin principal, une belle vue. Nous avons eu si peu de pain cette semaine que la plupart ont déjà mangé leurs biscuits de secours. Si tu veux en savoir davantage, tu n'as qu'à me demander des détails.

Tu peux sûrement t'expliquer ma mauvaise écriture, assieds-toi donc par terre, mets un livre sur lequel tu peux écrire sur tes cuisses, et pose entre tes genoux une bouteille avec une faible lumière.

A présent, je vais cesser mon bavardage et vais bien récupérer, car je suis exempt de service de nuit. Demain vers 11 h 30, il y aura encore de gentilles nouvelles de toi.

En grande amitié à sa fidèle sœur qui prend soin de lui.

Christian



### **Message officiel du Ministre des Armées et du Ministre délégué aux anciens combattants**

C'était il y a 106 ans, en 1918. À la 11<sup>ème</sup> heure du 11<sup>ème</sup> jour du 11<sup>ème</sup> mois, de la boue des Flandres à la frontière suisse, les clairons égrènent les notes du « cessez-le-feu ». Aux fiertés de la victoire se mêle le cortège d'ombres des « péris en terre », accompagné de ceux qui les pleurent. Ce sont ces sacrifices que nous commémorons aujourd'hui, auxquels sont agrégés depuis 2012 celui de tous les « morts pour la France ».

Honorer leur mémoire, c'est écouter ce qu'ils nous disent encore aujourd'hui.

Ils nous laissent un devoir de gratitude, de lucidité et d'espérance.

Le devoir de gratitude, c'est tout simplement se souvenir du sacrifice de ces jeunes hommes, habités des promesses de la vie, qui ont consenti à tout donner pour que la France demeure. Les épreuves qu'ils ont traversées sont inimaginables.

Pour nous en imprégner, laissons la parole à un témoin, le général de Castelnau. Leur vie, c'était « *marcher, marcher encore, marcher quand même à demi-mort de fatigue, trempé jusqu'aux os, transi de froid ou bien épuisé de chaleur et de soif dans l'air embrasé d'une journée torride (...). Gravier la pente du terrain sous le lourd fardeau du sac, charger baïonnette au canon dans le sifflement des balles, le crépitement des mitrailleuses et le mugissement des obus. Combattre le jour, combattre la nuit, veiller toujours ; mourir obscurément dans le sillon d'un labour* ».

Le devoir de lucidité, c'est de ne pas oublier que 21 ans après que les canons se fussent tus, il a fallu reprendre les armes en 1939. La conjonction de la lâcheté et de l'aveuglement ont transformé la « *der des der* » en « *armistice de vingt ans* » pour reprendre les mots du maréchal Foch. À l'heure où la tragédie de la guerre a fait son grand retour en Europe, à l'heure où certaines puissances remettent en cause tous les fondements de l'ordre et du droit international, ceux de 14 et ceux de toutes les guerres nous murmurent de continuer à défendre la paix.

Le devoir d'espérance, c'est de ne jamais douter des ressources de la France pour venir à bout des défis qui se présentent à elle. La guerre change de visage, mais de génération en génération, les soldats de France demeurent animés de la même volonté de défendre l'honneur et la patrie.

En cette année du 80ème anniversaire de la Libération, souvenons-nous des soldats du commando Kieffer qui ont foulé les plages de Normandie le 6 juin 1944 ; souvenons-nous des soldats de la 1<sup>ère</sup> armée de Lattre qui ont débarqué en Provence ; de ceux de la 2<sup>ème</sup> division blindée du général Leclerc qui depuis le désert, à Kouffra, sont remontés jusqu'à Strasbourg pour la libérer et accomplir leur serment ; souvenons-nous des héros de la résistance intérieure, mais aussi du calvaire des incorporés de force d'Alsace-Moselle, souvenons-nous du courage des parachutistes de Dien Bien Phu, de celui des soldats qui se battent en opération extérieure et notamment ceux du Liban qui y défendent la paix depuis 1978 : comment ne pas voir que ces combattants ressemblent comme des frères aux Poilus de 1914 ?

Au fil de notre histoire, les soldats morts pour la France, ceux tombés pour le service de la Nation, ou pour le service de la République nous disent les pérennités françaises. Toujours, nos armées sont là pour accomplir la mission.

C'est pourquoi, réunis au pied du monument aux morts, élus, anciens combattants de toutes les générations du feu, enfants des écoles, nous ne sommes pas seulement la garde des morts, nous sommes d'abord les sentinelles des vivants.

Vive la République !  
Et vive la France !

## Le cheminement doux

### Pour décarboner nos mobilités et les rendre plus durables !

En partenariat avec Niort Agglo, un premier tronçon de l'itinéraire cyclable reliant les communes de Plaine-d'Argenson et Beauvoir-sur-Niort vient de voir le jour.

Ce premier tronçon permet de relier l'école Charles Rossignol au bourg de Prissé.

Il est entièrement limité à 30 km/h pour les sections à usage partagé (véhicules motorisés, piétons et cyclistes). **Nous comptons sur vous pour respecter ces limitations de vitesse dont le seul objectif est d'assurer la sécurité des déplacements piétons et cyclistes.**

La section entre la rue des écoles et la zone artisanale est une voie verte **exclusivement** réservée aux piétons et cyclistes.



En 2025, est prévue la réalisation d'un aménagement de voirie permettant de sécuriser la traversée de la route départementale n°53 (devant le cimetière) afin de rallier le nouvel itinéraire cyclable et le parc de Prissé.

A terme l'itinéraire cyclable du quotidien reliera les quatre anciennes communes à Beauvoir-sur-Niort.



## Bus de Noël solidaire



Pour la septième année consécutive, l'opérateur mobilités de Niort Agglo, Transdev, a mis en place une collecte de boîtes de Noël auprès des écoles du territoire, en faveur des plus démunis.

Pour cette nouvelle édition, les enfants du Secours Populaire seront les heureux destinataires d'environ 750 boîtes.

Au total, 16 écoles maternelles et élémentaires de Niort Agglo ont participé à cette opération solidaire, dont l'école Charles Rossignol de Plaine-d'Argenson.

Un énorme merci aux enfants et à leur famille pour cet élan de solidarité et de fraternité.

De nombreuses boîtes (à chaussures) magnifiquement décorées contenant un jouet, un livre, une carte, un dessin et/ou une friandise ont été prises en charge par le bus des solidarités.

Les boîtes de Noël ont été redistribuées le 7 décembre dernier lors de l'arbre de Noël du Secours Populaire.

## Opération broyage de végétaux

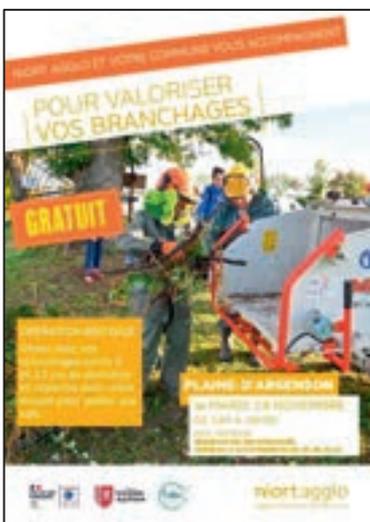
Depuis quelques mois, en partenariat avec Niort Agglo, la commune de Plaine d'Argenson et les communes voisines de Val-du-Mignon et de La Foye-Monjault disposent en commun d'un broyeur de végétaux pour faciliter leurs activités d'élagage.

Ce broyeur de végétaux mutualisé a pour objectif premier la réduction des déchets verts (second flux le plus important dans les déchetteries communautaires – 30% des apports) et leur valorisation au plus proche du lieu de production.

En contrepartie de la mise à disposition gratuite de ce matériel propriété de la Communauté d'Agglomération du Niortais, il est demandé aux communes d'organiser des demi-journées de broyage des végétaux produits par les habitants des trois communes concernées.

A l'issue de ces demi-journées, les habitants repartent avec le broyat produit pour pailler leurs parterres fleuris et/ou leurs potagers.

Pour ce qui concerne la commune de Plaine-d'Argenson, la première opération broyage des végétaux des habitants s'est déroulée le 19 novembre 2024 dans le parc de Prissé.



La prochaine demi-journée de broyage des végétaux ouverte aux habitants de la commune aura lieu le 22 avril 2025 à Saint-Etienne-la Cigogne ou à l'ancienne déchetterie de Belleville (lieu exact restant à définir).

## L'Amicale des Communes du Sud - La renaissance

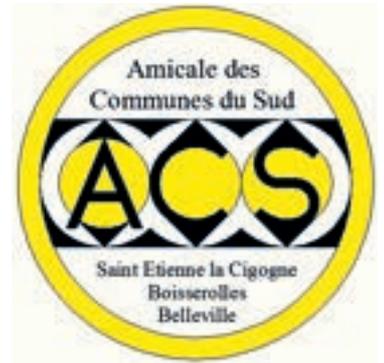
Après avoir tenu son Assemblée Générale le 14 novembre dernier, les membres de l'ACS (des anciens mais aussi des nouveaux) ont décidé du programme des manifestations pour 2025.

Retenez les dates pour y participer !

Samedi 24 mai 2025 : Marche Gourmande semi-nocturne au départ de Boisserolles

Samedi 20 septembre : Après-midi Jeux/Détente sur la place de Belleville.

Contact : Le président : Mr Bourdeau 06.27.83.47.71



## Tout savoir sur votre mobilité

Une enquête concernant la mobilité, lancée par Niort Agglo, va être réalisée auprès des habitants du mardi 14 janvier au samedi 19 avril 2025. L'objectif est de connaître les habitudes de déplacements et les moyens de transport utilisés, afin d'adapter les services et les infrastructures futures de déplacements aux besoins des usagers.

Cette enquête, réalisée par l'entreprise Test SAS, vise à connaître les comportements de déplacement des habitants et permet de recenser l'ensemble des déplacements effectués durant une journée par les membres des ménages tirés au sort.

Vous habitez sur le territoire de Niort Agglo, vous êtes susceptible d'être choisi. Si c'est le cas, un courrier vous sera adressé. Les enquêtes s'effectueront soit par téléphone soit à votre domicile. Compte tenu de l'intérêt que nous portons aux résultats de cette enquête, nous vous serions reconnaissants de réserver le meilleur accueil à l'enquêteur/trice de la société TEST-SAS, qui vous contactera prochainement afin de convenir d'un rendez-vous. Lors de sa visite, il ou elle sera détenteur d'une carte professionnelle qu'il ou elle vous présentera dès son arrivée.

Au total, 2 040 personnes âgées de 5 ans et plus seront sondées.

L'enquête aura lieu sur un périmètre plus large que Niort Agglo et s'étendra aux territoires limitrophes dont les populations travaillent sur une des communes de notre agglomération.

## La fermeture du réseau cuivre

Anticipez la fin des services Internet et de téléphone fixe sur le réseau historique (cuivre) et migrez au plus tôt vers la fibre optique.

**A Plaine-d'Argenson, le réseau cuivre fermera au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2028.**

Une grande page de l'histoire des télécommunications est en train de se tourner.

Pendant plus de cinquante ans, le réseau cuivre a accompagné les Français dans leurs communications. D'abord réservé à la téléphonie, il a ensuite permis la généralisation de l'Internet haut débit, grâce à l'ADSL. Arrivé en fin de vie, le réseau cuivre est amené à fermer et à être remplacé par la fibre optique (ou d'autres technologies pertinentes).

Face à l'accélération des usages numériques et aux besoins croissants en connectivité, le réseau historique en cuivre a en effet atteint ses limites. Les réseaux en fibre, déployés massivement partout en France par les opérateurs et les collectivités locales dans le cadre du Plan gouvernemental France Très Haut Débit, permettent de mieux répondre aux enjeux numériques d'aujourd'hui et de demain.

Dans ce contexte, Orange (anciennement dénommé « France Telecom ») a annoncé dès 2019 sa volonté de fermer progressivement le réseau télécom cuivre, dont il est le propriétaire.

Les services utilisés au quotidien (appels téléphoniques, Internet, TV, VOD, streaming, services spéciaux, etc.) seront désormais assurés par d'autres réseaux, en premier lieu la fibre optique dont le déploiement est quasi achevé sur notre commune. Si vous souhaitez uniquement conserver une ligne de téléphonie fixe, il n'est pas nécessaire de vous abonner à Internet ou à la télévision. Vous pouvez choisir parmi les offres de plusieurs opérateurs le service le plus adapté à vos besoins et le tarif d'abonnement le plus avantageux.

**Le réseau cuivre support historique des services de téléphonie fixe et d'Internet (ADSL, VDSL, etc.) sera définitivement fermé à Plaine-d'Argenson en janvier 2028.**

Si vous êtes toujours connecté à ce réseau\*, vous devez vous préparer à vous connecter à la fibre pour éviter une coupure de vos services à cette date.

*\*Si vous ne savez pas si vous êtes connecté à ce réseau, vous pouvez vérifier sur votre facture et/ou prendre contact avec votre opérateur.*

Si vous êtes toujours connecté au réseau télécom cuivre, vous êtes concerné :

- Que vous soyez un particulier, une administration publique, une association, un professionnel ou une entreprise ;
- Si vous utilisez un service de téléphonie fixe ou Internet, TV, Vidéo à la Demande (VOD), streaming, services spéciaux, etc. ...

Si tous vos services vous sont déjà fournis via la fibre optique par votre (vos) opérateur(s), vous n'êtes pas concernés par les conséquences de cette fermeture. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter le ou les opérateurs de vos services de télécommunications fixes.

### **Que devez-vous faire pour continuer à bénéficier de vos services ?**

Il vous appartient d'anticiper et de préparer cette transition afin de continuer à bénéficier de vos services (téléphonie fixe et/ou Internet et/ou TV et/ou autres usages spécifiques) après le 1<sup>er</sup> janvier 2028. Vous devez, si cela n'est pas déjà fait, vous rapprocher de votre opérateur actuel ou de l'opérateur de votre choix pour faire le point sur

vos besoins et souscrire une offre sur le réseau fibre ou toute autre solution alternative. **Si vous n'avez aujourd'hui qu'un service de téléphonie fixe et que vous souhaitez conserver uniquement ce service et ne pas avoir accès à Internet, cela est tout à fait possible sur le réseau fibre.**

Votre opérateur vous a peut-être déjà contacté à ce sujet, ou pourrait le faire prochainement. Veillez à prendre attention à ces communications. Assurez-vous également d'être bien en contact avec votre opérateur : des opportunistes pourraient profiter de cette opération pour au mieux vous proposer des prestations inutiles ou superflues, au pire tenter de vous escroquer.

Quels sont les avantages de la fibre ?

- Elle offre des débits plus élevés que ceux disponibles sur le réseau cuivre.
- Le signal est de meilleure qualité pour une connexion internet optimale.
- La fibre permet aussi de connecter de nombreux appareils simultanément avec pour chacun une connexion fluide et sans coupure.
- La construction récente du réseau fibre lui garantit une plus grande évolutivité face à l'augmentation des débits et donc une plus grande pérennité.

A noter également qu'il n'y aura plus aucune commercialisation d'offres sur le cuivre à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Pour en savoir plus : Rendez-vous sur le site du Gouvernement <https://www.treshautdebit.gouv.fr/>

## Cadastre solaire : Testez le potentiel énergétique de votre toiture

### LE CADASTRE SOLAIRE DES DEUX-SÈVRES

Depuis 2022, le SIEDS met à la disposition des usagers le Cadastre Solaire : un outil simple et gratuit, pour encourager le développement de l'énergie solaire.

Il permet, en un clic, d'obtenir les données concernant votre toiture en vue d'installer des panneaux photovoltaïques (pour produire de l'électricité) ou thermiques (pour produire de l'eau chaude).

### COMMENT UTILISER LA PLATEFORME ?

**Le Cadastre Solaire est ouvert à tous : particuliers, professionnels, collectivités, ...** en libre accès. Aucune inscription n'est requise pour bénéficier de ce service.

- 1) Rendez-vous sur le Cadastre solaire : <https://www.sieds.fr/transition-energetique-et-mobilite-durable/cadastre-solaire/>
- 2) Renseignez l'adresse dans la barre de recherche
- 3) Cliquez sur un pan de toiture pour consulter les données associées

### QUELLES DONNÉES SONT AFFICHÉES ?

Grâce à la plateforme, les habitants des Deux-Sèvres disposent d'un premier niveau d'informations, fiables et objectives, pour les orienter dans leur décision :

- Orientation et degré d'inclinaison de la toiture,
- Surface pouvant bénéficier de panneaux solaires,
- Estimation de la production d'énergie (kWh/an).

Les usagers ont aussi la possibilité de réaliser une simulation en renseignant des informations sur votre foyer et les équipements utilisés : saisie manuelle directement sur la plateforme ou importation des données Linky (format CSV).

Toutefois, le Cadastre Solaire ne se substitue pas à une étude de faisabilité sur le terrain.

### QUI PEUT VOUS ACCOMPAGNER DANS CE PROJET ?

Selon votre profil, vous retrouverez dans la fiche de simulation de votre projet, les coordonnées de conseillers pour vous appuyer sur votre projet.

Le SIEDS renvoie également vers les différents guichets d'accompagnement.

**IMPORTANT** : il est impératif d'effectuer une demande préalable en mairie ou en ligne sur le site du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme : <https://gnau.operis.fr/niort/gnau/#/>

**Attention au démarchage à domicile** : le SIEDS ne cautionne aucun démarchage commercial à domicile proposant l'installation de panneaux solaires.



## Le Syndicat de Communes de Plaine de Courance

Né en 2015, le **Syndicat de Communes Plaine de Courance**, entité territoriale et sociale, regroupe 12 communes du sud des Deux-Sèvres. Suite logique de l'évolution territoriale après la fusion entre la Communauté de Communes Plaine de Courance et la Communauté d'Agglomération de Niort, il est la traduction de la volonté des élus de continuer un travail mutualisé pour proposer des services solidaires, cohérents et équitables sur son territoire.



### COMPOSITION

Les communes composant le Syndicat de Communes Plaine de Courance sont : Beauvoir sur Niort, Brûlain, Fors, Granzay-Gript, Juscorps, La Foye-Monjault, Marigny, Prahecq, **Plaine d'Argenson**, Saint-Martin-de-Bernegoue, Saint-Romans-des-Champs et Saint-Symphorien.

### RÔLE

Plusieurs compétences sont exercées par le Syndicat :

- La politique de la famille :
  - Deux structures pour l'accueil collectif des enfants de 0 à 3 ans (Prahecq et Granzay-Gript)
  - Un Relais Petite Enfance avec 2 sites d'animation (Prahecq et Granzay-Gript)
  - Un Guichet Unique Accueil Petite Enfance
  - Les Accueils de Loisirs (Beauvoir sur Niort, Fors, Prahecq et Saint-Symphorien)
  - Les espaces ados (Le SpaceGame sur Prahecq et Le Skouate sur Granzay-Gript)
- Le personnel des écoles, ATSEM et adjoints techniques
- Le portage de repas à domicile
- Le matériel dans les écoles : informatique et matériel d'entretien
- La défense incendie
- Le décompactage des terrains de sport
- L'emboisement
- La mise à disposition de matériel pour les manifestations sportives et culturelles

Ce sont environ 70 personnes qui travaillent au Syndicat de Communes, de l'administration au personnel des écoles en passant par les animateurs des ALSH et des espaces ados et du personnel du service de la petite enfance.

### ORGANISATION

*Alain Canteau, Président du SCPC et maire de Fors est accompagné de six Vice-Président-e-s :*

- Florent JARRIAULT, Maire de Granzay-Gript, en charge des écoles
- Sonia LUSSIEZ, Maire de Prahecq, en charge des ALSH et espaces ados
- Frédéric NOURRIGEON, Maire de Saint-Martin-de-Bernegoue, en charge des ressources humaines
- Aude PARPAY-BLOUIN, Adjointe au Maire de Saint-Symphorien, en charge de la petite enfance/parentalité
- Xavier RUDEWICZ, Adjoint au Maire de Brûlain, en charge de la défense incendie
- Séverine VACHON, Maire de Beauvoir sur Niort, en charge des finances

*Les élus, désignés par chaque commune pour rejoindre l'assemblée délibérante du Syndicat de Communes, travaillent régulièrement lors des commissions organisées par les Vice-Présidents afin de faire avancer l'ensemble des projets selon la compétence et préserver l'identité du Syndicat dans ses actions sur le territoire.*

**Syndicat de Communes Plaine de Courance**

**13, allée du champ de foire - 79230 PRAHECQ - 05.49.26.05.22 - [accueil@scpc.fr](mailto:accueil@scpc.fr)**

## Distribution de composteurs de jardin

NIORT AGGLO VOUS ACCOMPAGNE

# DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS DE JARDIN

**GRATUIT**

Vos restes de repas, épluchures, petits branchages, feuilles mortes... vont se transformer en compost pour nourrir votre jardin

**NOS DÉCHETS VONT NOUS ÉPATER**



## PLAINE D'ARGENSON

**Mercredi 5 Février**

DE 9H À 12H

SALLE POLYVALENTE (PARKING CÔTÉ PARC)

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AUPRÈS DE LA MAIRIE

# Les horaires du 1<sup>er</sup> semestre 2025 du Bibliobus



		Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
		2, 16 et 30	13 et 27	6 et 20	13 et 27	3 et 17	10 et 24	8 et 22	5 et 19	12 et 26	10 et 24	3 et 17	
<b>Mardi</b>	1 Niort Cholette, mairie de quartier	9h30 à 11h30											
	2 Niort St-Liguaire, place Constant Saboureau	15h30 à 17h30											
	8 Le Bourdet, parking école	9h30 à 11h30							1er, 15 et 29				
<b>Mercredi</b>	9 St-Martin-de-Bernegoue, parking école	15h30 à 17h30											
	3 Plaine d'Argenson, parking église de Prissé-la-Charrière	13h30 à 15h											
	4 La Rochénard, parking EHPAD C. Arnaud	15h30 à 17h30											
	10 Niort Gavacherie, rue Pieter Bruegel	9h30 à 11h30											
	11 Niort Les Brizeaux, allée Vasco de Gama	15h30 à 17h30											
<b>Jeu</b>	5 St-Georges-de-Rex, Champ de foire	9h30 à 11h30											
	6 Juscorps, parking salle Becotine	15h30 à 17h30											
	12 Brûlain, Place Baptiste-Paul Grimaud	9h30 à 11h30											
<b>Vendredi</b>	13 Niort Champommier, devant l'école Ferdinand Buisson	15h30 à 17h30											
	7 Niort Pontreau, rue Guy Guilloteau	15h30 à 17h30											
	14 Plaine d'Argenson, place Mairie St-Etienne-la-Cigogne	13h30 à 15h											
	15 Prin-Deyrançon, parking Salle des Fêtes	15h30 à 17h30											



## Les ateliers conduite séniors

En partenariat avec l'association « CIF-SP Solidaires entre les âges », la commune de Plaine-d'Argenson propose aux séniors de participer à une série d'ateliers sur la thématique de la conduite automobile.

Pour appréhender les dernières évolutions du Code de la Route et les effets du vieillissement sur la conduite, n'hésitez pas à vous inscrire à ces ateliers accessibles gratuitement.



### CONDUIRE : SENIORS ET ALORS ?



4 ateliers GRATUITS en Juin et Septembre !

Le CIF-SP Solidaires entre les âges vous propose :

- o De vous informer sur les évolutions du code de la route et les effets du vieillissement sur la conduite
- o De tester votre conduite dans un véhicule double-commande avec un simulateur de vieillissement
- o De découvrir les stands des acteurs locaux de la mobilité

Informations et inscriptions auprès du CIF-SP :

**05 49 37 07 78**

[bienveillance@cif-sp.org](mailto:bienveillance@cif-sp.org)



Reproduit et autorisé par l'association Solidarités Entre les Âges, 2019 Rue de l'Éclair, 93021 La Plaine, France. (01) 40 10 10 10. Solidarités Entre les Âges (SEA) - 01040200000000



Mairie, place de la Mairie 79360 Plaine-d'Argenson

Mardi 03/06/2025 de 14h00 à 17h

Atelier-débat : mise à jour ludique du code de la route. Le vieillissement et la conduite.

Mardi 10/06/2025 : 45 mn entre 14h et 17h

Atelier pratique : Diagnostic et supervision conduite avec voiture double commande en petit groupe (groupe de 3) avec monitrice auto-école

Mardi 16/09/2025 de 14h00 à 17h

Atelier pratique : essais de vélo à assistance électrique et trottinette électrique. Le code de la route et le vélo

Mardi 23/09/2025 de 14h00 à 17h

Atelier-débat : l'éco-conduite et les alternatives à la conduite (transports en commun, transport solidaire, covoiturage...)

Ateliers gratuits et sur inscription  
au 05 49 37 07 78.

## Des économies d'énergie avec le thermostat connecté Voltalis

Engagée dans une démarche de réduction des consommations électriques et consciente de son impact environnemental, Niort Agglo mène des actions concrètes en faveur de la maîtrise de l'énergie et de la transition écologique. Niort Agglo, en partenariat avec la société française Voltalis, propose ainsi à tous les habitants de son territoire chauffés électriquement un thermostat connecté pour consommer moins et mieux !

### Des thermostats connectés dédiés au chauffage électrique

Totalement gratuit et sans abonnement, ce dispositif se matérialise par des petits boîtiers connectés alliés à une application mobile offrant des services utiles et innovants. Raccordés aux appareils les plus énergivores, comme les radiateurs et les pompes à chaleur, ce thermostat connecté permet de piloter leur consommation et de la réduire très brièvement, sans que cela n'impacte le confort des occupants.

### Des outils innovants pour aller plus loin dans les économies d'énergie

Chaque particulier équipé bénéficie d'un espace personnel gratuit disponible sur PC, smartphones et tablettes. Cet espace permet de suivre sa consommation d'électricité en temps réel, de piloter son chauffage et même de le programmer en toute simplicité selon ses habitudes de vie. Il est accessible par l'adhérent dès finalisation de l'installation du thermostat connecté dans son logement.

### Un geste utile au système électrique et à l'environnement

Cette technologie permet également de soulager le système électrique lorsque celui-ci en a le plus besoin, comme lors des pics de consommation hivernaux ou d'une baisse de production des énergie renouvelables. Au lieu de faire appel à des centrales polluantes pour produire plus, le système électrique fait appel à Voltalis pour réduire la demande. Résultats : moins d'émissions de CO<sub>2</sub> et des économies pour les foyers équipés.



En totale adéquation avec les objectifs de Niort Agglo, dont les mesures visent à mieux maîtriser les consommations énergétiques, développer les énergies renouvelables et diminuer les émissions de CO<sub>2</sub>, le territoire souhaite proposer le thermostat connecté Voltalis au plus grand nombre.

Dans ce cadre, les conseillers Voltalis seront présents sur notre territoire prochainement afin de répondre aux questions des habitants éligibles et leur proposer un rendez-vous d'installation gratuite.

Pour plus de renseignements, notre partenaire Voltalis est également joignable au **05 40 25 69 96** et à [niortagglo@voltalis.com](mailto:niortagglo@voltalis.com), ou visitez [www.voltalis.com](http://www.voltalis.com)

SMAEP 4B – Articles qualité de l’eau

SMAEP 4B  
73, Route de Brioux  
79170 PÉRIGNÉ  
Tél : 05 49 07 74 31

FIL D’EAU #6

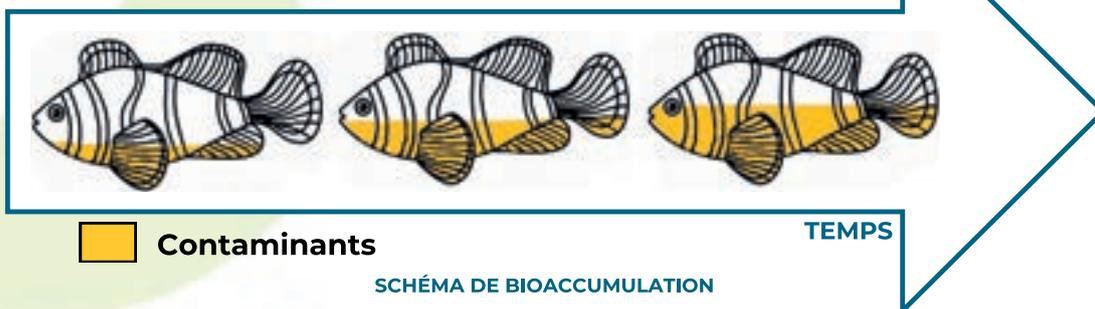


LES DIFFÉRENTES SOURCES D’EXPOSITIONS AUX PRODUITS PHYTOSANITAIRES : QU’EST-CE QUE LA BIOACCUMULATION ET LA BIOAMPLIFICATION ?

Qu’est-ce que la bioaccumulation ?

Selon Consult’eau, la bioaccumulation (ou bioconcentration) désigne pour un être vivant le phénomène qui engendre une concentration supérieure dans l’organisme à la concentration de la substance dans le milieu. La bioaccumulation engendre ensuite la bioamplification.

En résumé, un être vivant ingère des produits phytosanitaires par exemple par le biais de plusieurs sources d’exposition (voir notre dernier article FIL D’EAU #5 disponible sur notre site internet [syndicat4b.fr](http://syndicat4b.fr)). Ces produits restent dans le corps et s’accumulent au fur et à mesure que nous nous exposons.



Qu’est-ce que la bioamplification ?

Selon Consult’eau, la bioamplification (ou biomagnification) décrit le processus par lequel le taux de certaines substances croisse à chaque stade de la chaîne alimentaire.

Ces substances peuvent être entre autres des métaux lourds (comme le manganèse ou le plomb par exemple), des produits phytosanitaires et leurs métabolites (voir FIL D’EAU #3).

**LE SAVIEZ-VOUS ?**  
Le syndicat réalise l’amélioration de la qualité de l’eau uniquement sur 4 forages :  
-une unité de traitement à charbons actifs en grains pour l’abattement des teneurs en produits phytosanitaires sur le captage de Caunay.  
-deux petites unités d’élimination du fer pour 3 captages (2 situés à Brioux s/ Boutonne et 1 à Périgné)



SCHÉMA DE BIOAMPLIFICATION

SMAEP 4B  
73, Route de Brioux  
79170 PÉRIGNÉ  
Tél : 05 49 07 74 31

## FIL D'EAU #7

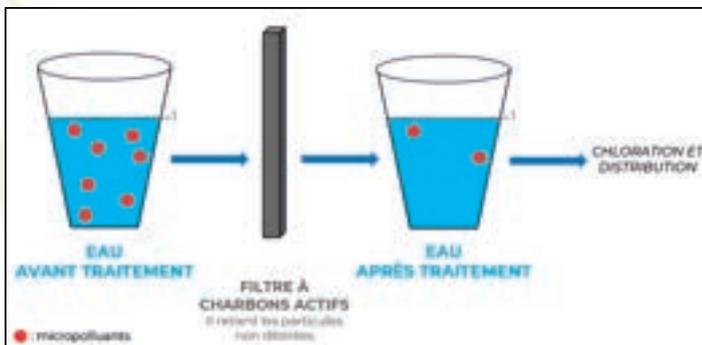


# LES TRAITEMENTS POUR ATTEINDRE UNE QUALITÉ D'EAU POTABLE

## Quels sont les moyens utilisés par le SMAEP 4B pour limiter les concentrations en produits phytosanitaires ?

Plusieurs moyens existent pour diminuer la quantité de produits phytosanitaires et des métabolites dans l'eau.

### LE FILTRE À CHARBONS ACTIFS : Le SMAEP 4B possède une station de traitement sur charbon sur la commune de Caunay.



#### Qu'est-ce que le charbon actif en grain ?

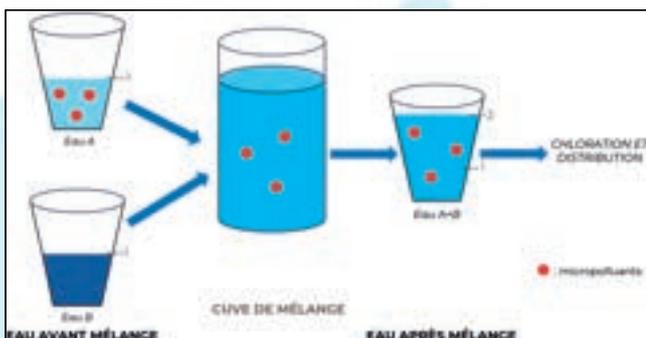
Il s'agit d'une forme de charbon de haute pureté utilisé notamment pour le traitement de l'eau destiné à la consommation humaine. Il peut être en grain ou en poudre et est généralement fabriqué à partir de charbon bitumineux, de coques de noix de coco ou de certains types de bois.

#### Comment fonctionne le charbon actif ?

La surface du charbon actif est constituée de trous et de canaux microscopiques, appelés pores, visibles uniquement sous un microscope.

Lorsque l'eau contaminée passe à travers un dispositif de filtration contenant du charbon actif, les impuretés sont piégées à l'intérieur de ces pores dans un processus appelé adsorption, permettant au fluide purifié de passer à travers. En règle générale le charbon actif en grain est utilisé dans le domaine de l'eau potable pour éliminer le goût, l'odeur et la couleur de l'eau, puis pour l'élimination des traces d'autres contaminants comme les produits phytosanitaires.

### LE MÉLANGE DES EAUX : Moyen principal de production d'eau potable sur le territoire



Cette technique permet de prendre des eaux de différentes origines et avec des concentrations différentes en produits phytosanitaires permettant ainsi d'en réduire la teneur et d'atteindre les normes de potabilité de l'eau sans traitement supplémentaire. Cette technique permet de limiter les coûts de traitements et ainsi le prix de l'eau.

## Existe-il d'autres techniques ?

D'autres traitements existent comme l'osmose inverse, l'UV ou encore l'ozone par exemple. Prenons le cas de l'ozone (gaz naturellement présent dans l'atmosphère).

L'ozone est injecté dans des colonnes de contact où circule l'eau à traiter. L'eau traverse successivement plusieurs "murs" de bulles d'ozone. L'objectif est alors d'enlever les virus, bactéries et autres microorganismes présents dans l'eau. L'excédent d'ozone fabriqué est détruit (car nocif pour l'Homme). L'eau est ensuite chlorée pour éviter le développement de nouvelles bactéries dans le réseau.

(source : Département de l'Essonne)

Pour plus d'informations, consultez notre rubrique "Comprendre la qualité de l'eau" sur le site internet : [syndicat4b.fr](http://syndicat4b.fr)

#### LE SAVIEZ-VOUS ?

Il vaut mieux utiliser l'eau du réseau d'eau froide pour la boisson, la cuisson des aliments : une température élevée peut favoriser le transfert dans l'eau des métaux qui constituent les canalisations et la dégradation de la qualité bactériologique

(source : Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités)



SMAEP 4B  
73, Route de Brioux  
79170 PÉRIGNÉ  
Tél : 05 49 07 74 31

## FIL D'EAU #8



POUR PLUS D'INFORMATIONS,  
RETROUVEZ LA FAQ  
CHLOROTHALONIL R471811 SUR  
NOTRE SITE INTERNET  
[syndicat4b.fr](http://syndicat4b.fr)

# LE CHLOROTHALONIL R471811

## Qu'est-ce que le chlorothalonil R471811 ?

Le chlorothalonil est une molécule notamment utilisée dans l'agriculture française pour la culture de céréales, de protéagineux (pois) ou encore de pommes de terre (source : ARS Hauts de France) pour son activité fongicide. Contenu dans plus de 140 produits phytosanitaires, le chlorothalonil a été appliqué des années 1970 à 2020 et est interdit depuis cette date.

Lorsque la substance active du chlorothalonil était appliquée, sa dégradation au contact du sol, par le biais de plusieurs paramètres, entraînant la formation de plusieurs métabolites dont le chlorothalonil R471811.

## Pourquoi parlons-nous de cette molécule aujourd'hui ?

De 2020 à 2022, l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) a mené une campagne nationale de mesure sur 157 molécules de produits phytosanitaires et métabolites. Le rapport final publié en avril 2023 a démontré une présence du chlorothalonil R471811 dans plus de 50 % des échantillons analysés.

À compter de juillet 2023, un plan de surveillance renforcé a été mis en place par l'ARS Nouvelle-Aquitaine et le SMAEP 4B

## Pourquoi le chlorothalonil R471811 est classé non pertinent depuis avril 2024 ?

Jusqu'au 29 avril 2024, le chlorothalonil R471811 était classé, par mesure de précaution, comme métabolite pertinent. Sa teneur maximale autorisée dans l'eau potable était alors de 0,1 µg/L. Un rapport scientifique publié par l'ANSES en avril 2024 a permis d'enrichir les connaissances sur les effets de ce métabolite permettant ainsi de le classer comme non pertinent et de lui attribuer une valeur indicative dans l'eau potable à maximum 0,9 µg/L.

## Cette situation s'est-elle déjà produite avec d'autres métabolites ?

Ce n'est pas la première fois qu'un métabolite est classé pertinent puis après des études complémentaires, déclassé comme non pertinent. En 2022, la même situation s'était produite avec le métolachlore ESA.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Le SMAEP 4B a déjà dépensé plus de 28 000 € dans son programme analytique pour quantifier le chlorothalonil R471811 en plus des dépenses du contrôle sanitaire pour cette molécule.

# QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



## ZONE DE DISTRIBUTION : PLAINE D'ARGENCON BEAUVOIR

Conclusion sanitaire		Indicateur global de qualité	
2023	L'eau distribuée présente des concentrations en pesticides élevées, mais inférieures aux valeurs définies pour limiter les usages. Des actions destinées à améliorer sa qualité sont en cours (ou sont à mener). Un suivi renforcé est mis en place. Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.	C	A : Eau de bonne qualité
			B : Eau de qualité convenable
			C : Eau de qualité insuffisante
			D : Eau de mauvaise qualité
			Indicateur 2022 : -

Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
<p>Votre réseau est alimenté par les captages : LES RENFERMIS F3, VALLEE DES ALLEUDS F2. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.</p> <p>Elle fait l'objet d'un traitement.</p> <p>Votre réseau alimente de façon permanente plus de 3 communes, soit 2750 personnes. Le responsable des installations est : « SMAEP 4B ».</p> <p>Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SMAEP 4B » qui assure l'exploitation du réseau.</p>	<b>BACTÉRIOLOGIE</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : <b>21</b> Conformité : <b>100 %</b> Valeur maxi : <b>0 n/100 ml</b>
	<b>NITRATES</b>	<b>A</b> Bonne qualité
	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : <b>24</b> Valeur moyenne : <b>23,3 mg/L</b> Valeur maxi : <b>28 mg/L</b>
	<b>PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS</b>	<b>C</b> Dépassements réguliers de la limite réglementaire
	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : <b>4</b> Conformité : <b>50 %</b> Nombre de substances recherchées : <b>238</b> Valeur maxi : <b>0,19 microgramme/L (chlorothalonil r471811)</b> Substance(s) non conforme(s) : <b>chlorothalonil r471811</b>

Quelques conseils	
	Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
	Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
	Pour éliminer le goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures.

Pour aller plus loin	
	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a>

Édité le 27/06/2024

UDI 079000538

<b>FLUOR</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.	Nombre de prélèvements : <b>1</b> Valeur moyenne : <b>0,17 mg/L</b> Valeur maxi : <b>0,17 mg/L</b>
<b>TURBIDITÉ</b>	<b>A</b> Très bonne qualité
Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.	Nombre de prélèvements : <b>21</b> Valeur maxi : <b>0,41 NFU</b>
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
<b>DURETÉ</b>	Eau très dure
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : <b>3</b> Valeur moyenne : <b>36 °f</b> Valeur maxi : <b>36,7 °f</b>

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

## L'UDAF des Deux-Sèvres

### PARENTALITÉ - Un nouveau service pour les parents - « Accompagnement individuel de soutien à la parentalité »

L'UDAF des Deux-Sèvres et le pôle Enfance, Famille et Parentalité développent et proposent de nouveaux services et de nombreuses actions de soutien à la parentalité.

Depuis novembre 2024, les parents ou futurs parents peuvent profiter d'un nouveau service d'accompagnement individuel de soutien à la parentalité, financé par la CAF.

Il s'agit de proposer un lieu d'accueil d'écoute et d'accompagnement pour les parents afin de les soutenir dans leur rôle d'éducateur et de les aider en cas de situation difficile ou de crise.

#### Les objectifs de ce service

Il s'agit notamment :

- d'accompagner les parents dans l'exercice de leur parentalité via la mise en place d'une offre de service proposant des séances d'entretiens individuels,
- d'améliorer la qualité des liens parents-enfants et prévenir les difficultés,
- de permettre l'expression des parents autour de problématiques et/ou préoccupations éducatives,
- d'inscrire une nouvelle offre de service de soutien à la parentalité pour l'ensemble des familles sur notre territoire,
- et de faciliter l'orientation vers les partenaires du territoire autant que de besoin.

#### Les différentes étapes des entretiens

Lors du premier contact avec le parent, le professionnel posera clairement le cadre du dispositif. Il s'agira d'évaluer si le cadre d'intervention correspond à la demande. Il permettra aussi d'établir et créer les bases d'une relation de confiance, indispensable dans le cadre de cette démarche et de confirmer l'adhésion des parents à la démarche proposée, voire l'engager et/ou préparer l'orientation vers des services adaptés. S'en suivra l'accompagnement individuel, étape fondamentale du dispositif, au cours duquel les parents pourront échanger avec le professionnel sur des sujets librement consentis et identifiés par la personne. L'entretien final permettra de faire le point sur l'évolution de la situation et de mettre en évidence la progression de la situation avec les parents au fur et à mesure des séances.

#### Les modalités de l'accompagnement

Ce service est ouvert sur tout le département même si le lieu d'accueil se trouve à Niort. Le présentiel reste la modalité privilégiée. En cas de besoin, selon les situations, des séances en visioconférence ou par téléphone seront possibles. Dans certains cas, l'enfant peut être associé aux entretiens et contribuer à la recherche de solutions. Les parents et futurs parents pourront bénéficier de 5 entretiens individuels par an, sauf besoin spécifique. La participation financière sera basée sur les barèmes CNAF de la médiation et son fonctionnement, avec le premier rendez-vous gratuit.

#### Contacts et informations

Tél : 05.49.04.76.59

Email : [soutien-parent@udaf79.asso.fr](mailto:soutien-parent@udaf79.asso.fr)

#### A propos de l'UDAF 79

L'Union Départementale des Associations Familiales des Deux-Sèvres (UDAF 79) a pour mission première de défendre et de représenter l'ensemble des familles du département des Deux-Sèvres dans toute leur diversité et leur richesse.

Notre engagement se traduit également par le développement d'actions permettant d'accompagner et d'aider les familles dans leur vie quotidienne.

Découvrez la diversité des services familiaux mis à votre disposition sur la protection juridique, le soutien aux aidants, l'accompagnement des conflits intra-familiaux, l'accompagnement budgétaire, la santé, le handicap, le logement... :

<https://www.udaf79.fr/les-services-aux-familles/>



# Horaires du TER Ligne 17



## HORAIRES DU 15/02/2025 AU 01/06/2025 ROYAN > SAINTES > NIORT

Cette fiche horaires est régulièrement mise à jour sur [ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine](http://ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine)  
Pensez à vous reporter aux renvois



**MIS A JOUR  
LE 13/12/24**

**3 lettres repères pour bien choisir son TER**

- Liné'R** + d'arrêts desservis
- Facilit'R** + fréquents en périphérie urbaine
- Direct'R** + rapides entre deux agglomérations

### LUNDI à VENDREDI (sauf fêtes)

Mode de transport	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	CAR	CAR	TER	CAR	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER		
N°	L16	L17	L16	L17	L16	L16	L16	L17	L17	L16	D17	L16	L16	L17	L17	L17	L16	L16	L16		
N°	864331	864461	864532	864463	864536	864540	864544	448369	49371	864546	448373	864335	864337	864475	864475	864477	864558	864558	864560		
Jours de circulation	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Mer.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Ven.	Ven.	Lun. à Jeu.	Ven.	Lun. à Ven.	Lun. à Jeu.	Ven.	Lun. à Ven.		
Renvois/ Informations	G SCOL A B A B A																				
Correspondances	Bordeaux Paris Bordeaux Paris Nantes Nantes Angoulême																				
Origine	Angoulême																				
NIORT	06:43	-	07:38	-	-	-	-	12:37	12:45	-	14:51	-	-	17:52	17:52	18:47	-	-	-		
Fors	06:52	-	07:48	-	-	-	-	12:59	13:07	-	15:13	-	-	18:01	18:01	18:56	-	-	-		
Marigny	06:57	-	07:52	-	-	-	-	13:07	13:17	-	15:21	-	-	18:06	18:06	19:01	-	-	-		
Beauvoir-sur-Niort	07:02	-	08:00	-	-	-	-	13:15	13:26	-	15:29	-	-	18:11	18:11	19:09	-	-	-		
Prissé-la-Charrière	07:06	-	08:04	-	-	-	-	13:22	13:34	-	-	-	-	18:15	18:15	19:13	-	-	-		
Villeneuve-la-Comtesse	07:12	-	08:10	-	-	-	-	13:32	-	-	-	-	-	18:21	18:21	19:19	-	-	-		
Loulay	07:19	-	08:16	-	-	-	-	13:44	-	-	-	-	-	18:27	18:27	19:25	-	-	-		
ST JEAN D'ANGÉLY	07:30	-	08:28	-	-	-	-	14:01	-	-	16:00	-	-	18:40	18:40	19:37	-	-	-		
St Hilaire Brizambourg	07:39	-	08:37	-	-	-	-	14:16	-	-	-	-	-	18:49	18:50	19:45	-	-	-		
SAINTES Arrivée	07:51	08:17	08:48	10:13	11:39	13:49	14:35	-	-	16:05	16:31	-	-	18:35	19:02	19:01	19:57	20:45	20:51	23:06	
SAINTES Départ	07:28	-	08:23	-	-	-	-	14:36	-	16:11	16:32	17:59	18:46	19:04	19:06	-	-	-	20:51	20:57	23:12
SAUJON	07:49	-	08:44	-	-	-	-	15:06	-	16:30	17:02	18:17	19:04	19:22	19:25	-	-	-	21:10	21:16	23:31
ROYAN	07:57	-	08:52	-	-	-	-	15:21	-	16:38	17:17	18:26	19:12	19:30	19:33	-	-	-	21:18	21:24	23:39

### RENOIS

A Circule aussi les 30/04/25; 07/05/25 et 28/05/25  
 B Ne circule pas les 30/04/25; 07/05/25 et 28/05/25  
 SCOL Circule uniquement pendant les périodes scolaires

### LEGENDE

Sam. inclus les jours fériés suivants : 01/05/25; 08/05/25 et 29/05/25  
 Dim. inclus les jours fériés suivants : 21/04/25  
 CAR Acheter votre billet en gare ou sur le site TER Nouvelle-Aquitaine

### SAMEDI, DIMANCHE et FETES

Mode de transport	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER	TER
N°	L16	L17	L17	L16	L17	L16	L16	D17	L16	L16	L16	L17	L16	L17	L16	L17	L16	L16	L16
N°	864536	864465	864467	864540	864469	864544	864333	864473	864564	864548	864475	864554	864481	864560	-	-	-	-	-
Jours de circulation	Sam. à Dim.	Sam.	Dim.	Sam.	Sam. à Dim.	Sam. à Dim.	Dim.	Sam. à Dim.	Sam. à Dim.	Sam. à Dim.	Sam. à Dim.	Dim.	Dim.	Dim.	Dim.	Dim.	Dim.	Dim.	Dim.
Correspondances	Paris Bordeaux Nantes Paris Bordeaux Angoulême																		
Origine	Angoulême																		
NIORT	-	09:40	10:31	-	12:37	-	-	14:50	-	-	-	17:52	-	-	-	19:48	-	-	-
Fors	-	09:49	10:40	-	12:46	-	-	14:59	-	-	-	18:01	-	-	-	19:57	-	-	-
Marigny	-	09:54	10:45	-	12:51	-	-	15:04	-	-	-	18:06	-	-	-	20:02	-	-	-
Beauvoir-sur-Niort	-	09:59	10:51	-	12:56	-	-	15:09	-	-	-	18:11	-	-	-	20:07	-	-	-
Prissé-la-Charrière	-	10:03	10:55	-	13:00	-	-	-	-	-	-	18:15	-	-	-	20:11	-	-	-
Villeneuve-la-Comtesse	-	10:09	11:01	-	13:06	-	-	-	-	-	-	18:21	-	-	-	20:17	-	-	-
Loulay	-	10:15	11:08	-	13:13	-	-	-	-	-	-	18:27	-	-	-	20:23	-	-	-
ST JEAN D'ANGÉLY	-	10:27	11:19	-	13:24	-	-	15:30	-	-	-	18:40	-	-	-	20:35	-	-	-
St Hilaire Brizambourg	-	10:36	11:28	-	13:33	-	-	-	-	-	-	18:49	-	-	-	20:44	-	-	-
SAINTES Arrivée	10:13	10:47	11:39	11:39	13:45	13:49	15:49	16:04	18:08	19:02	20:26	20:56	23:06	-	-	-	-	-	-
SAINTES Départ	10:19	10:50	11:42	11:45	-	14:01	14:50	16:10	18:16	19:04	20:32	20:51	23:12	-	-	-	-	-	-
SAUJON	10:37	11:09	12:00	12:04	-	14:19	15:09	16:31	18:36	19:22	20:51	23:31	-	-	-	-	-	-	-
ROYAN	10:45	11:17	12:08	12:12	-	14:27	15:17	16:39	18:44	19:30	20:59	23:39	-	-	-	-	-	-	-

### INFOS VÉLO

- Le transport des vélos à bord des trains TER Nouvelle-Aquitaine est autorisé dans les espaces dédiés (dans la stricte limite des places disponibles, avec en moyenne 6 places par train). SNCF se réserve le droit de refuser des vélos supplémentaires. Préparez votre voyage en consultant les conditions d'embarquement des vélos, sur le site TER Nouvelle-Aquitaine.

### INFOS TRAVAUX

Période de travaux programmée :  
 - du 31 mars au 18 avril 2025  
 Retrouvez tous les horaires actualisés sur le site [TER.SNCF.COM/NOUVELLE-AQUITAINE](http://TER.SNCF.COM/NOUVELLE-AQUITAINE)



**HORAIRES DU 15/02/2025 AU 01/06/2025**  
**NIORT > SAINTES > ROYAN**

Cette fiche horaires est régulièrement mise à jour sur [ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine](http://ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine)  
Pensez à vous reporter aux renvois



**MIS A JOUR**  
**LE 13/12/24**

**lettres repères pour bien choisir son TER**

- Liné'R** + d'arrêts desservis
- Facilit'R** + fréquents en périphérie urbaine
- Direct'R** + rapides entre deux agglomérations

**LUNDI à VENDREDI (sauf fêtes)**

Mode de transport	TER L16	TER L17	TER L16	TER L17	TER L16	TER L16	CAR D17	TER L16	TER L17	CAR L17	TER L16	TER L16	TER L17	TER L16	TER L16	D17	TER L16	TER L16	TER L16	TER D17
N°	864502	864462	864320	864464	864504	864324	448368	864510	864470	448370	864514	864516	864474	864328	864478	864522	864522	864330	864484	
Jours de circulation	Lun. à Ven.	Lun. à Jeu.	Ven.	Ven.	Ven.															
Renvois/ Informations																	B	A	A	A
ROYAN	05:35		06:41		07:40	08:34		09:32	11:20		13:32	15:36		17:20		19:33	19:36	19:57		
SAUJON	05:43		06:49		07:48	08:43		09:40	11:28		13:40	15:44		17:28		19:41	19:44	20:05		
SAINTES Arrivée	06:01	06:11	07:07		08:06	09:01		09:58	11:46		13:57	16:02		17:46		19:58	20:02	20:23		
SAINTES Départ	06:07	06:11		07:05	08:12		09:30	10:06		12:10	14:03	16:10	17:20		18:18	20:04	20:08		20:23	
St Hilaire Brizambourg	-	06:24		07:18	-		-	-		12:30	-	-	17:33		18:30	-	-		-	
ST JEAN D'ANGÉLY	-	06:33		07:31	-		10:02	-		12:45	-	-	17:42		18:39	-	-		20:43	
Loulay	-	06:44		07:42	-		-	-		13:02	-	-	17:53		18:51	-	-		-	
Villeneuve-la-Comtesse	-	06:50		07:48	-		-	-		13:13	-	-	17:59		18:57	-	-		-	
Prissé-la-Charrière	-	06:56		07:54	-		-	-		13:23	-	-	18:05		19:03	-	-		-	
Beauvoir-sur-Niort	-	07:03		07:59	-		10:33	-		13:30	-	-	18:12		19:08	-	-		21:07	
Marigny	-	07:08		08:04	-		10:41	-		13:38	-	-	18:17		19:12	-	-		21:11	
Fors	-	07:13		08:10	-		10:50	-		13:47	-	-	18:22		19:17	-	-		21:18	
NIORT	-	07:23		08:21	-		11:12	-		14:09	-	-	18:32		19:31	-	-		21:27	
Terminus	Angoulême				Angoulême			Angoulême			Angoulême	Angoulême				Angoulême	Angoulême			
Correspondances		Paris				Nantes	Paris	Bordeaux		Paris	Bordeaux				Paris	Bordeaux	Bordeaux	Bordeaux		

**RENOIS**

A Circule aussi les 30/04/25; 07/05/25 et 28/05/25  
B Ne circule pas les 30/04/25; 07/05/25 et 28/05/25

**LEGENDE**

Sam. inclus les jours fériés suivants : 01/05/25; 08/05/25 et 29/05/25  
Dim. inclus les jours fériés suivants : 21/04/25  
CAR Acheter votre billet en gare ou sur le site TER Nouvelle-Aquitaine

**SAMEDI, DIMANCHE et FETES**

Mode de transport	TER L16	TER L17	TER L17	TER L16	TER L16	TER L17	TER L16	TER L16	TER D17	TER L16	TER L16	TER D17	TER L16	TER L16	TER L16	TER D17
N°	864504	864466	864466	864510	864510	864470	864512	864530	864472	864336	864518	864478	864520	864522	864522	864482
Jours de circulation	Sam.	Dim.	Sam.	Dim.	Sam.	Sam. à Dim.	Sam. à Dim.	Sam. à Dim.	Sam. à Dim.	Dim.	Sam. à Dim.	Sam. à Dim.	Dim.	Sam.	Dim.	Dim.
ROYAN	07:40			09:28	09:32	12:32	13:29	15:35		16:48	17:29		18:27	19:33	19:40	
SAUJON	07:48			09:36	09:40	12:40	13:37	15:43		16:56	17:37		18:37	19:41	19:48	
SAINTES Arrivée	08:06			09:53	09:58	12:58	13:54	16:00		17:14	17:54		18:55	19:58	20:05	
SAINTES Départ	08:12	10:01	10:04	10:06	10:06	13:01	14:00	16:06	16:23	17:24	18:00	18:18	19:03	20:04	20:17	20:14
St Hilaire Brizambourg	-	10:13	10:16	-	-	13:13	-	-	-	-	-	18:30	-	-	-	-
ST JEAN D'ANGÉLY	-	10:22	10:28	-	-	13:25	-	-	16:44	-	-	18:39	-	-	-	20:36
Loulay	-	10:33	10:40	-	-	13:36	-	-	-	-	-	18:51	-	-	-	-
Villeneuve-la-Comtesse	-	10:39	10:46	-	-	13:42	-	-	-	-	-	18:57	-	-	-	-
Prissé-la-Charrière	-	10:45	10:53	-	-	13:48	-	-	-	-	-	19:03	-	-	-	-
Beauvoir-sur-Niort	-	10:52	10:57	-	-	13:53	-	-	17:07	-	-	19:08	-	-	-	20:58
Marigny	-	10:57	11:02	-	-	13:57	-	-	17:11	-	-	19:12	-	-	-	21:02
Fors	-	11:02	11:07	-	-	14:02	-	-	17:16	-	-	19:17	-	-	-	21:07
NIORT	-	11:13	11:16	-	-	14:12	-	-	17:26	-	-	19:27	-	-	-	21:15
Terminus	Angoulême			Angoulême	Angoulême		Angoulême	Angoulême		Bordeaux	Angoulême		Angoulême	Angoulême	Angoulême	
Correspondances		Paris	Paris	Bordeaux	Bordeaux	Paris	Bordeaux		Paris						Bordeaux	

**INFOS VÉLO**

- Le transport des vélos à bord des trains TER Nouvelle-Aquitaine est autorisé dans les espaces dédiés (dans la stricte limite des places disponibles, avec en moyenne 6 places par train). SNCF se réserve le droit de refuser des vélos supplémentaires. Préparez votre voyage en consultant les conditions d'embarquement des vélos, sur le site TER Nouvelle-Aquitaine.

**INFOS TRAVAUX**

Période de travaux programmée :  
- du 31 mars au 18 avril 2025  
Retrouvez tous les horaires actualisés sur le site TER.SNCF.COM/NOUVELLE-AQUITAINE



# Toutes les infos sur ma ligne

TRAINS RÉGIONAUX

- NIORT
- SAINTES
- ROYAN

# 17

**3** lettres repères pour bien choisir son TER

**L** Liné'R + d'arrêts desservis

**F** Facilit'R + fréquents en périphérie urbaine

**D** Direct'R + rapides entre deux agglomérations

## Trouvez le tarif qui vous convient le mieux

**Carte +**  
50 % de réduction toute l'année sur les billets TER en Nouvelle-Aquitaine et vers les régions limitrophes.  
75 % de réduction pour les 4/11 ans.  
29 €, valable 1 an.

**Carte Solidaire\***  
Voyagez avec 80 % de réduction.

\*Conditions d'obtention de la carte : quotient familial fiscal < à 920 € / mois, ou bénéficiaires de l'AAH, de l'ADA, ou réfugiés réinstallés ou de la protection temporaire de l'Union Européenne (cas des personnes déplacées en raison du conflit en Ukraine).  
Formulaire de demande sur [transports.nouvelle-aquitaine.fr](http://transports.nouvelle-aquitaine.fr)

### Pass Escapades

Voyagez en famille à partir de 4 € l'A/R sur 1 ou 2 jours.  
Gratuit pour les - 12 ans, en Juillet-Août.

### Billet Jeunes -28 ans

De 2 à 22 € en fonction de la distance parcourue, sans formalité.



### Tarif Tribu

Voyagez à plusieurs et économisez  
-20 % pour 2 voyageurs,  
-30 % pour 3 voyageurs,  
-40 % pour 4 voyageurs,  
-50 % pour 5 voyageurs.  
Le groupe doit voyager ensemble (un seul billet délivré).

### Billet Petit Prix

Des milliers de billets de 5 à 20 € à saisir en ligne (de M-2 à J-3).

### Billet Groupes Scolaires

À partir de 1 € l'A/R par élève pour les sorties scolaires.  
(de la maternelle au lycée + CFA + IME).

### Réductions Enfants

- Pour les moins de 4 ans : accès gratuit
- Pour les 4-11 ans : -50 %
- 75 % avec la Carte+
- 75 % avec le Tarif Tribu 5 voyageurs

## Consultez votre fiche horaire réactualisée



## INFOS VÉLOS

Les vélos sont autorisés à bord des trains TER Nouvelle-Aquitaine sans supplément dans les espaces autorisés (en moyenne 6 places par rame).

Éviter les heures de pointe.

En cas de forte affluence, pour des questions de sécurité, les vélos peuvent être refusés.

+ d'infos vélo : [www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine](http://www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine)



## SERVICES EN GARE / INTERMODALITÉ

L D	SERVICES	CONNEXIONS
Niort	🚶🚴🚶	🚗🚚🚚🚚 140E-144-145-146-147-148-149 Adsp-16
Fors	🚶	
Marigny	🚶	
Beauvoir/Niort	🚶	
Prissé-La-Charrière	🚶	
Villeneuve-La-C.	🚶	
Loulay	🚶	
S <sup>t</sup> -Jean-d'Angely	🚶🚴🚶	🚗🚚🚚🚚 162-174-175-176
S <sup>t</sup> -Hilaire-De-B.	🚶	
Saintes	🚶🚴🚶	🚗🚚🚚🚚 156-158-159-170-171-172-173-176
Saujon	🚶🚴🚶	🚗🚚🚚🚚 153-170
Royan	🚶🚴🚶	🚗🚚🚚🚚 153-170

## SERVICES / CONNEXIONS

- 🚶 Gare
- 🚶 Halle ferroviaire
- 🚶 Guichet
- 🚶 Borne TER (achat tickets et recharge carte Modalis)
- 🚶 Service assistance en gare
- 🚶 Parking
- 🚶 Parking vélos sécurisé
- 🚶 Vélo libre service Modalis
- 🚶 Gare mise en accessibilité
- 🚶 Aéroport
- 🚶 TGV ou Intercités
- 🚶 Cars régionaux
- 🚶 TER
- 🚶 Transports urbains
- 🚶 Tarif combiné TER + Transports urbains

### Saintes <-> Villeneuve-la-Comtesse

90, 80€	8, 50€	60, 70€
Pass Abonné <sup>1)</sup>	Billet Jeunes	Pass Abonné -28 <sup>2)</sup>

Tarifs non contractuels donnés à titre indicatif. Tous les tarifs sur [www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine](http://www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine).  
1) Prix de la mensualité d'un abonnement annuel, Garantie Fiabilité incluse, Prime transport à domicile.  
2) Formule mensuelle.

## ABONNEMENTS

### POURQUOI PRENDRE UN ABONNEMENT TER ?



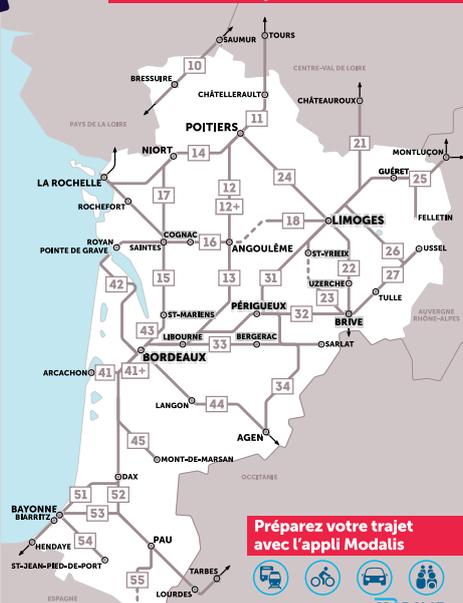
- > **Le choix économique**
  - 75 % de réduction minimum, à partir de deux allers-retours par semaine sur le même trajet.
  - 50 % du coût pris en charge par l'employeur pour les salariés et apprentis.
- > **Le choix souple**
  - Choisissez votre formule : hebdomadaire, mensuelle ou annuelle.
  - Vous télétravaillez régulièrement : optez pour le Pass 20 ou 30 voyages.
- > **Le choix adapté pour les jeunes**
  - 33 % de réduction supplémentaire avec le Pass Abonné -28.
  - Un Pass Scolaire pour les collégiens et lycéens (inscriptions sur [transports.nouvelle-aquitaine.fr](http://transports.nouvelle-aquitaine.fr) dès juin).

- Les avantages de l'abonnement annuel**
- Encore plus économique.
  - Possibilité de suspendre ou de résilier son abonnement à tout moment.
  - Pour tous vos autres trajets en TER Nouvelle-Aquitaine : Voyagez gratuitement en juillet et août
    - Pass Abonné -28 : tous les jours.
    - Pass abonné 28+ : les week-ends avec la personne de votre choix et -50% le reste de l'année
  - Bénéficiez de la "Garantie Fiabilité\*", un service de remboursement en cas de retards et suppressions répétées. \* soumis à conditions
- Calculez le prix sur [www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine](http://www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine)

**BON À SAVOIR**  
Combinez votre abonnement avec les transports urbains de Saintes.

## PLAN DU RÉSEAU TER

### Voyagez sur les lignes ferroviaires de Nouvelle-Aquitaine



### Préparez votre trajet avec l'appli Modalis

Trouvez la gare la plus proche sur [transports.nouvelle-aquitaine.fr](http://transports.nouvelle-aquitaine.fr)

## INFOS VOYAGEURS

### Horaires, achat de billets, cartes de réduction et bons plans

- Sur [www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine](http://www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine) et autres sites agréés.
- En gare (guichets et automates) et auprès des dépositaires.

**Allo TER** 0 800 872 872 Service & appel gratuits

• Préparez votre voyage avec un conseiller TER  
Du lundi au vendredi de 6h30 à 19h30, le samedi : de 8h30 à 18h30, le dimanche : de 13h30 à 19h30.

### Assist'enGare

- En situation de handicap ou de mobilité réduite ?  
Bénéficiez du service Assist'enGare proposé à la montée et à la descente du train, dans + de 100 gares.  
Réservez au plus tard 24h avant le départ du train en appelant le 3212 (7j/7 de 8h à 20h).

**L'info trafic en temps réel**

- Sur le site TER Nouvelle-Aquitaine
- Sur l'appli Ma Gare
- Sur le fil X TER Nouvelle-AQ, de lundi au vendredi, de 6h à 20h en continu.

### VOTRE AVIS COMPTE

Chaque année, pour participer à la concertation de votre ligne TER, inscrivez-vous à la liste de diffusion sur [je participe-trains.fr](http://je participe-trains.fr)



Conception : WE © - Photos : Joël Peyrou

## Dates à retenir

### A vos agendas

(Premier semestre 2025)

- 17 janvier à 18h45 – Cérémonie des vœux de la municipalité (Salle des fêtes de Prissé)
- 23 janvier – Assemblée Générale du Club du Parc
- 25 janvier – Assemblée Générale de La Fraternelle Bouliste
- 8 mars – Concours de belote (Club du Parc)
- 29 mars – Repas des aînés et du personnel communal
- 19 au 21 avril 2025 – Lotos de Pâques (Sociétés réunies)
- 24 mai – Marche gourmande semi-nocturne au départ de Boisserolles (ACS)
- 07 juin – Concours de boules en bois (La Fraternelle Bouliste)
- 14 et 15 juin – Fête des plantes et du jardin – Domaine de Péré
- 29 juin - Spectacles de clôture du festival d'agglomération de la 5<sup>ème</sup> saison

### Les dates des prochains conseils municipaux

*Pour mémoire, les séances du conseil municipal sont publiques. Il s'agit là d'un principe général qui garantit aux citoyens le droit d'être informés des décisions de leurs représentants, mais également de connaître des débats qui y concourent. Ce libre accès est autorisé à toute personne sous réserve qu'elle adopte une attitude passive. A défaut, le conseil municipal pourrait décider de se réunir à huis clos.*

- Jeudi 9 janvier
- Jeudi 20 février
- Jeudi 13 mars
- Jeudi 10 avril

Les séances du conseil municipal débutent à 20h15.

### Les dates d'inscription scolaires pour la prochaine rentrée de septembre

Vous êtes domiciliés sur la commune de Plaine-d'Argenson et votre enfant est né entre le 1er janvier et le 31 décembre 2022, il sera scolarisé en **petite section** à la rentrée de septembre 2025.

**Les inscriptions auront lieu du 12 au 16 mai 2025 auprès du directeur de l'école.**

**Il est nécessaire de** prendre rendez-vous au 05.49.09.71.10 ou à l'adresse : ce.0790513D@ac-poitiers.fr.

Lors de l'inscription, vous devrez vous munir du carnet de santé de l'enfant attestant des vaccinations ainsi que du livret de famille.

### Les périodes d'accueil des jeunes gens (16-18 ans) dans le cadre du dispositif « ARGENT DE POCHE »

- Du mardi 22 au mercredi 30 avril 2025 (Vacances de Printemps)
- Du lundi 07 au vendredi 18 juillet 2025 (Vacances d'été)

Les dossiers d'inscription sont à retirer auprès du secrétariat de mairie.

Ils devront être déposés complets avant le 31 mars 2025 s'agissant des vacances de Printemps et avant le 30 juin 2025 pour la période estivale.

## La page Facebook « Commune de Plaine-d'Argenson »

La meilleure façon de suivre et de ne rien manquer de l'actualité communale !

Sur un ordinateur, une tablette et/ou sur votre téléphone portable.



Vous y trouverez les informations essentielles concernant la vie de notre commune.

Rejoignez les presque trois cents abonnés actuels !

## Le site Internet : [www.plainedargenson.fr](http://www.plainedargenson.fr)



## La plateforme Intramuros



N'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat de mairie qui pourra vous aider pour l'utilisation de ces outils interactifs.